



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>11806</b>	De <b>Mme Martine Etienne</b> ( La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Meurthe-et-Moselle )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Industrie		<b>Ministère attributaire</b> > Industrie et énergie
<b>Rubrique</b> >industrie	<b>Tête d'analyse</b> >Souveraineté énergétique et industrielle	<b>Analyse</b> > Souveraineté énergétique et industrielle.
Question publiée au JO le : <b>03/10/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>23/04/2024</b> Date de renouvellement : <b>16/01/2024</b> Date de renouvellement : <b>14/05/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Martine Etienne alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie, sur l'indépendance énergétique et industrielle de la France. Le gouvernement d'Emmanuel Macron a renoncé à l'indépendance énergétique de la France. Dans l'industrie manufacturière, 12 000 emplois ont été détruits. Au total, plus de 30 % des emplois industriels ont disparu en 30 ans. L'impuissance du Gouvernement à enrayer le phénomène a été criante. Ces cinq dernières années, pour ne citer que quelques exemples emblématiques, la production des lave-linges Whirlpool a été délocalisée en Pologne, celle des masques respiratoires Honeywell en Tunisie, ou plus récemment celle du moteur Vinci d'Ariane 6 en Allemagne. Dans le secteur automobile, la délocalisation de la production de véhicules, notamment par Renault en Chine, a entraîné la fermeture de plusieurs fonderies. Le contexte de guerre et de pandémie montre bien que la situation ne peut plus durer. Ces situations de crise mettent la France face à la dure réalité de décennies d'abandon de la production locale. Le manque de vision stratégique de la politique industrielle du Gouvernement a des conséquences terribles sur les entreprises. Il est urgent de revenir à un raisonnement en matière de filières et d'écosystèmes productifs. Les industries doivent être appréhendées au sein de l'ensemble des activités dont elles dépendent. Il faut donc avoir une vision globale et de long terme que seule la planification permet, d'où la nécessité de créer une agence pour la relocalisation placée sous l'égide du Conseil à la planification écologique. Il faut en finir avec la mise en concurrence des territoires à laquelle les pôles de compétitivité participent aujourd'hui. Au contraire, le développement des pôles territoriaux s'inscrit dans le cadre des plans de relocalisation afin de développer les filières industrielles. Ainsi, la constitution d'un pôle public du médicament, par exemple, permettra à la France de produire les médicaments essentiels à prix coûtant. Assurer la production des médicaments essentiels localement et à moindre coût est un des enjeux majeurs de la transformation écologique et sociale de cette filière stratégique qu'est la santé. Autre exemple, la casse du service public de l'électricité selon les ordres de la Commission européenne a entraîné une hausse des prix pour les entreprises qui ont ensuite moins de marge pour investir. Mme la députée interpelle M. le ministre délégué à l'industrie sur la nécessité d'un grand plan pour une souveraineté énergétique et industrielle afin que la France retrouve son indépendance productive. Elle souhaite connaître sa position sur ce sujet.